

CONSEIL DE QUARTIER

COMMUNE DE PARIS

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de:

- Mme EBODE ONDOBO, adjointe au maire référente du conseil de quartier
- M. TMIMI, adjoint au maire référent du conseil de quartier
- M. BOUVIER, conseiller municipal
- M. SEGOUIN, chargé de démocratie locale
- 7 habitants étaient présents

Année 2019, n° 1- 22 février 2019

Sommaire:

- La Fête de quartier 2019
- Journée citoyenne de la propreté
- Questions diverses

Fête de quartier

Les membres du conseil de quartier souhaitent arrêter provisoirement la date du samedi 22 juin pour les festivités de 2019. La cour de l'école primaire Jules Vernes est, sous réserve de disponibilité, retenue comme le lieu où la fête de quartier se tiendrait à nouveau cette année. Dans la perspective de mobiliser plus d'habitants, les membres du conseil de quartier proposent que la fête débute à partir de 12h, afin de réunir les participants autour d'un déjeuner. Ils évoquent également l'organisation d'une brocante, couplée à cet après-midi de fête, comme cela se faisait par le passé.

Afin de pouvoir préparer en amont les festivités, un groupe de travail sera prochainement constitué. Tous les volontaires sont les bienvenus et peuvent prendre attache auprès du service Vie de Quartier au **01 46 82 81 96**.

Journée citoyenne de la propreté

Lors du dernier conseil de quartier, les membres avaient retenu la date du 06 avril pour organiser une journée citoyenne dans le quartier. Or, à cette date, le quartier du plateau avait déjà planifié une journée citoyenne de la propreté et pour des raisons logistiques nous ne pouvons organiser ces deux événements le même jour.

C'est pourquoi nous vous proposons de reporter cette journée citoyenne à une date ultérieure, que nous déterminerons ensemble lors de notre prochain conseil de quartier.

Pour répondre à vos questions

La brigade propreté peut-elle nettoyer le dépôt sauvage à l'impasse Michel-Ange?

La brigade propreté n'a pas pour mission de nettoyer les dépôts sauvages mais d'en trouver les auteurs, c'est le service entretien exploitation, secteur propreté urbaine qui est en charge du nettoyage et l'information leur est transmise afin qu'une intervention soit programmée.

Que faire en cas de stationnement gênant?

Vous pouvez contacter la Police Municipale qui se situe au 11 allée du Coteau au **01 55 53 17 36** le lundi de 7h30 à 19h30 du mardi au vendredi de 7h30 à 21h00 et le samedi de 7h00 à 17h00.

En dehors de ces heures contacter la Police Nationale qui se situe au 20 avenue Youri Gagarine au: **01 47 18 35 00**.

Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au **01.46.82.81.96**